

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 29 JUN 2017

OBJET : Désignation des représentants au comité de programmation LEADER

Nombre de membres du Comité Syndical : 28 représentant 28 voix
Nombre de membres en exercice : 27 représentant 27 voix
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 20 représentant 20 voix

N° : 018/2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-neuf juin, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte à Brignoles. Il examine le point n° 06 de l'ordre du jour, visé en objet.
Monsieur Bernard VAILLOT, préside.

DELEGUES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

ETAIENT PRESENTS :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

B VAILLOT – F PERO – J D'ANDREA – AM LAMIA – A MONTIER – JP MORIN-
M GROS – JC FELIX – P VALLOT – M BOEUF – C PALUSSIÈRE – L MARTIN –
C BOUYGUES

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

L BERNE – G BESNARD – A CHARRIER – B DE BOISGELIN – R AMBROSIO –
C PLOUVIER – L MEAUME

29 JUN 2017
21 20 07
1034

Acte rendu exécutoire après dépôt

en Sous-Préfecture

le :10. JUL. 2017.....

Et publication ou notification

le :10. JUL. 2017.....

Le territoire Provence Verte Sainte Baume a été retenu pour porter le dispositif LEADER 2014-2020. Le comité de programmation est l'instance en charge de la sélection des projets au titre de ce dispositif.

Le comité de programmation se compose de 50 membres :

- Collège public : 12 titulaires et 12 suppléants
 - o 5 titulaires et 5 suppléants représentants du syndicat mixte du Pays de la Provence Verte
 - o 4 titulaires et 4 suppléants représentants du syndicat mixte de Préfiguration du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume
 - o 1 titulaire et 1 suppléant représentant des Chambres de Commerce et d'Industrie
 - o 1 titulaire et 1 suppléant représentant des Chambres d'Agriculture
 - o 1 titulaire et 1 suppléant représentant des Chambres de métiers et de l'artisanat
- Collège privé : 13 titulaires et 13 suppléants
 - o 2 titulaires et 2 suppléants représentants du Conseil de développement du Pays de la Provence Verte
 - o 2 titulaires et 2 suppléants représentants du Conseil de développement du Projet de Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume
 - o 9 « acteurs-ressource » titulaires et 9 suppléants représentants de la société civile du territoire apportant leur expertise et leur engagement avec la répartition suivante :
 - 2 binômes représentatifs sur les thématiques agricoles du territoire
 - 2 binômes représentatifs sur les thématiques touristiques du territoire
 - 2 binômes représentatifs sur les thématiques forestières du territoire
 - 1 binôme représentatif sur les thématiques du patrimoine/de l'identité locale
 - 1 binôme représentatif en matière de lien-social
 - 1 binôme représentatif en matière de développement soutenable

M. Constans (titulaire) ne souhaitant plus siéger à cette instance en tant que titulaire, M. Saulnier (son suppléant) et M. Drouhot (titulaire) n'étant plus délégués du syndicat mixte, doivent être remplacés au sein du comité de programmation.

Aussi le comité syndical doit désigner 3 nouveaux représentants au COPROG LEADER, le principe initialement retenu étant de respecter un équilibre territorial entre les 4 territoires Provence Verdon, Val d'Issole, Comté de Provence et Sainte Baume Mont Aurélien. Dans cette optique il faudrait donc désigner 1 titulaire et 1 suppléant du territoire de l'ancienne CC Comté de Provence et 1 élu pour ex Val d'Issole.

Le Comité Syndical

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- D'acter les représentants suivants pour représenter le syndicat mixte au comité de programmation LEADER :

Bernard VAILLOT,	Titulaire
Jean-Pierre VERAN,	Suppléant
Michaël LATZ,	Titulaire
Jean-Michel CONSTANS,	Suppléant
Franck PERO,	Titulaire
Christophe PALUSSIÈRE,	Suppléant
Jean-Pierre MORIN,	Titulaire
André GUIOL,	Suppléant
Annie CHARRIER,	Titulaire
Bernard De BOISGELIN,	Suppléant

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits

Le Président du Syndicat Mixte

Bernard VAILLOT
Maire de Camps la Source



29 JUIN
2017
10h30